
Procès-verbal de la séance du CA
tenue le 25 janvier 2022
en visioconférence

Ordre du jour – Table des matières

1. Ouverture de la réunion à 18h30	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2021	2
4. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2021	2
5. Rapport des activités régulières	3
Le lac	3
Qualité de l'eau	3
Tributaires, fossés et ruisseaux	3
Myriophylle	4
Alliance	4
Navigation responsable et protection des rives	4
Recrutement et relations avec les membres	5
Activités de communication	5
Résumé d'Érik Vigneault:	5
Babillards	6
Infolettre	6
Activités Informatiques	6
Visibilité de la SCLL	6
Trésorerie	6
Dépôt des états financiers 2021	6
6. Varia	7
7. Date de la prochaine séance	7
8. Levée de l'assemblée 20h30	7

1. Ouverture de la réunion à 18h30

Administrateurs présents : Lucie Borne, Luc Ducharme, Jean-Noël Leduc, Jocelyne Gagnon, Gilles Tessier, Colette Scalabrini, Marcel Dunn, Dominique Jutras, Érik Vigneault, Ève Bélanger, Sylvie Auclair, Pascale Gravel

Aides-administrateurs présents : Pierre Martineau

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ève Bélanger et appuyé par Dominique Jutras d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

6. Varia : -Plan d'action 2021-2022

-Chaloupe

Accepté à l'unanimité, prop. # 01-2022

3. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Érik Vigneault et appuyé par Colette Scalabrini que le procès-verbal du 16 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 02-2022

4. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est

proposé par Luc Ducharme et appuyé par Pascale Gravel que le procès-verbal de l'AGA 2021 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 03-2022

5. Rapport des activités régulières

Le lac

Qualité de l'eau

Résumé de Sylvie Auclair:

- Mention d'un épisode de cyanobactéries dans un endroit restreint du lac. La source potentielle serait une surfertilisation de la zone limitrophe. La ville de Magog doit être avisée, laquelle à son tour est responsable de faire le suivi avec le ministère de l'Environnement.
- Actuellement, les analyses sont effectuées à moindre coûts par l'Université de Montréal, cependant les délais étant très longs, Sylvie s'interroge si les services d'Environex, lesquels s'avèrent plus coûteux mais plus rapides, pourraient être une solution à l'obtention d'un résultat rapide d'une contamination de cyanobactérie.
- En général, les observations de cyanobactéries au lac Lovering disparaissent dans les 24 à 48 heures, soit bien avant l'obtention de la confirmation par les laboratoires.
- Selon Pierre Martineau, l'enjeu est de faire circuler l'information auprès des riverains qui puisent l'eau au lac, et cela, le plus rapidement possible. Or, il s'avère que l'Infolettre pourrait être un véhicule de communication et d'information dans ce cas.
- Sylvie mentionne que les prélèvements réguliers débiteront en mai pour pallier une éventuelle sécheresse.
- Comme les années précédentes, les analyses de 2021 seront transmises à COGESAF.
- L'exutoire du barrage au ruisseau des Berges près de l'étang du site d'enfouissement a été nettoyé.

Tributaires, fossés et ruisseaux

Résumé de Luc Ducharme:

- Un comité formé de Luc Ducharme, Jean-Noël Leduc, Sylvie Auclair et Ève Bélanger, verra à mettre à jour le document de la ville de

Magog qui porte sur les canalisations et les ruisseaux qui se jettent dans le lac Lovering.

- Les responsables souhaitent réaliser un relevé similaire pour la zone de Canton de Stanstead.
- Le projet inclut un volet sur les plantes envahissantes associées à ces canalisations.
- Le comité prévoit faire une tournée dès le printemps qui vient et ensuite faire des prélèvements d'eau.
- Sylvie Auclair lance l'idée d'un projet étudiants, qui n'est pas retenue.

Myriophylle

Résumé de Marcel Dunn:

- En attente du rapport de l'inventaire des herbiers de RAPPEL.
- À sa réception, une demande de certificat d'autorisation de pose de toile de jute sera acheminée à la ville de Magog.
- Constat d'Ariane Orjikh, biologiste: La pose de toile de jute s'est avérée fructueuse dans l'ensemble, puisque sur différents sites le myriophylle a disparu. Les efforts portent leurs fruits.
- Les toiles déplacées à la marina Bordeleau seront installées cet été. Les frais encourus seront couverts par les assurances du propriétaire du bateau échoué.

Alliance

Résumé de Lucie Borne:

- L'alliance est maintenant en phase évolutive vers l'étape d'une incorporation sous l'appellation de Fédération des organismes à la défense des cours d'eau du Québec qui regroupe toutes les personnes morales intéressées à la défense des cours d'eau au Québec, ce qui inclut l'ensemble des espèces exotiques envahissantes (EEE). Une ouverture très large pour le futur, mais l'objectif principal demeure la lutte contre le myriophylle à épis.
- Objectifs: représenter les organismes, proposer des lois solides et assurer un suivi de près des actions du gouvernement. Reconnaissance de l'apport des bénévoles et accroissement du réseautage.

Navigation responsable et protection des rives

Résumé de Luc Ducharme:

- Retour sur une formation offerte par RAPPEL au sujet de l'importance de bien planifier les travaux d'aménagement des terrains à proximité d'un lac. Lors d'un chantier d'aménagement, les techniques sont cruciales afin d'éviter que les sédiments se retrouvent dans le lac, d'où l'essentiel qu'une personne appuie les entrepreneurs dans leur travail.
- Il existe un protocole à la ville de Magog par rapport au suivi des travaux.
- Cette formation fut dispensée parce que les municipalités n'ont pas toutes les mêmes règlements.
- Luc demande comment la SCLL pourrait être proactive, particulièrement lors de chantiers situés sur le côté ouest du lac, aux terrains en deuxième, troisième et même quatrième rangées ? C'est pourquoi RAPPEL cherche moyen d'informer toutes les municipalités d'un danger de débordements possibles.
- Aussi, dans le cadre d'un projet de développement d'un site WEB, COGESAF vise à dévoiler tous les accès des cours d'eau du bassin Saint-François, et leur nature (béton, gazon, public ou privé). Au lac Lovering, les accès sont tous privés sauf la descente de la rue des Tourterelles qui est accessible par l'achat d'une clé à la Capitainerie, moyennant une preuve de résidence,

Recrutement et relations avec les membres

Rien de nouveau.

Activités de communication

Résumé d'Érik Vigneault:

- Dans la foulée du sondage réalisé par la SCLL à l'été 2021, l'ensemble des commentaires révélaient une volonté générale de mettre l'accent sur la sensibilisation d'une bonne conduite de pratiques au lac Lovering.
- Dès le printemps prochain, la SCLL mettra en place une campagne de sensibilisation dont les détails ne sont pas encore précisés. Le plan de communication viendra prochainement. Toutefois, il est convenu que la voie choisie devienne un exemple à suivre, que la SCLL devienne un leader dans le temps.
- Articulée autour d'un message simple et précis, la campagne de sensibilisation est axée sur un renforcement positif. Le but étant de

sensibiliser les gens que certains comportements ont un effet négatif sur le lac et la qualité de vie. Un mouvement qui véhicule une vision et des valeurs dont les gens sont fiers et qui donne envie d'y adhérer.

- Évocation d'une brigade de bénévoles qui porteront le bon message, les bonnes actions à adopter, par une approche conciliante. La patrouille de la MRC de Memphrémagog viendra renforcer la brigade.
- Un document d'une page à apposer sur le frigo dont la distribution ainsi que la transformation du site WEB restent à définir dans cette direction.

Babillards

Rien de nouveau.

Infolettre

La prochaine Infolettre est prévue le 17 avril prochain.

Activités Informatiques

Luc Côté prévoit une formation des utilisateurs de la plateforme: la date proposée est le mardi 8 février 2022 à 9h00, durée 1h30. bien vouloir préparer vos questions et prendre rendez-vous avec Luc.

Visibilité de la SCLL

Rien de nouveau.

Trésorerie

Dépôt des états financiers 2021

Résumé de Gilles Tessier:

- Présentation des EF finaux de 2021.
- 100% des comptes-clients reçus pour la pose de toile de jute pour l'année 2021.
- Encaissement de la subvention de la ville de Magog de 9800\$ le 22 décembre 2021.
- Subvention de la MRC Memphrémagog de 5500\$ à recevoir.
- Mise à jour du logiciel comptable Simple Comptable 2022, dépense anticipée de 492\$ + taxes à prévoir.

Étant donné que l'année financière se termine le 31 décembre, Gilles soulève que la tenue d'une AGA en automne est loin dans le temps pour les résultats de l'année précédente. La tenue d'une AGA au printemps fait l'unanimité, plusieurs avantages sont soulevés, par exemple: lancer les activités de la SCLL pour l'été, particulièrement la campagne de sensibilisation positive pour une navigation responsable. De plus, le mois de mai correspond au lancement de la campagne de recrutement et de la stratégie participative des riverains pour la pose de toile de jute.

En conséquence, Sylvie Auclair propose la date du 25 mai 2022 pour la tenue de l'AGA 2022 en mode virtuel, appuyé par Ève Bélanger.

Accepté à l'unanimité, Prop. # 04-2022

6. Varia

Plan d'action 2021-2022: tous les membres l'on lu et l'approuve.

Chaloupe: Rien de nouveau à signaler.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 23 février 2022 à 18h00 en vidéoconférence.

8. Levée de l'assemblée 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Érik Vigneault et appuyée par Sylvie Auclair.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 05-2022

Jocelyne Gagnon,
bénévole - secrétaire,
30 janvier 2022